



ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL 14 DÉCEMBRE 2020

1. OUVERTURE

- 1.1 Mot de la mairesse
Réponses aux questions reçues (Règlement 1265, art. 21)
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 décembre 2020

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 16 novembre 2020, de la séance d'ajournement du 18 novembre 2020 et de la séance extraordinaire du 1^{er} décembre 2020
- 2.2 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal – année 2021
- 2.3 RETIRÉ
- 2.4 Modification du lieu des séances ordinaires du conseil municipal – Janvier 2021
- 2.5 Autorisation de signature – Mainlevée – Vente pour taxes 1997 (2JLR)

3. FINANCES ET TRÉSORERIE

- 3.1 Emprunt temporaire – Perception des taxes et compensations 2021
- 3.2 Utilisation du fonds de roulement – Financement temporaire – Année 2021
- 3.3 Acquisitions d'immobilisations financées par le fonds de roulement – Année 2021
- 3.4 Emprunts temporaires – Règlements 1296 et 1297
- 3.5 Autorisation de dépenses – Renouvellement de contrats et applications logiciels 2021
- 3.6 Programme d'aide à la voirie locale – Sous-volet – Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux – rues Morin et Rolland
- 3.7 Programme d'aide à la voirie locale – Sous-volet – Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux – Pont Alary sur la rue Saint-Joseph

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Autorisation de dépense – Frais d'agence Lafond Gestion
- 4.2 Autorisation de signature – Lettre d'entente CBC#3 – Syndicat des travailleuses et travailleurs des cols blancs de la Ville de Sainte-Adèle (CSN)
- 4.3 Autorisation de signature – Lettre d'entente CBU# 2 – Syndicat des travailleuses et travailleurs des cols bleus de la Ville de Sainte-Adèle (CSN)
- 4.4 Autorisation de signature – Lettre d'entente #8 – Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Sainte-Adèle (CSN) – Section bibliothèque
- 4.5 Autorisation de signature – Lettre d'entente #3 – Syndicat des Pompiers et des Pompières du Québec, section locale Sainte-Adèle et la Ville de Sainte-Adèle
- 4.6 Autorisation – Progression d'échelon
- 4.7 Autorisation – Grille salariale des cadres 2021

5. TRAVAUX PUBLICS

- 5.1 Autorisation de signature – Entente intermunicipale pour le service de déneigement du chemin du Lac-Bouchette – 2020 à 2023
- 5.2 Demande de permis de voirie – Année 2021

- 5.3 Demande d'autorisation de dépassement des coûts – Travaux de reprofilage de fossés et des accotements – TP-2019-007
- 6. SERVICES TECHNIQUES**
- 6.1 Recommandations de paiement – Divers travaux municipaux
- 6.2 Remise garanties financières – Protocole d'entente pour le développement de la rue du Valais
- 6.3 Demande de subvention AIRRL au programme PAVL du MTQ – Travaux de réfection routière sur le chemin de Deauville
- 6.4 Autorisation de signature – Entente de règlement relative à une indemnité pour la stabilisation du talus rue Dumouchel avec le ministère des transports du Québec (MTQ)
- 7. URBANISME**
- 7.1 Décision du conseil – Demande de dérogation mineure
- 1235, place des Colverts
- 7.2 Renouvellement d'un membre du comité consultatif en urbanisme
- 7.3 Autorisation de signature – Occupation du domaine public, Lac Pilon
- 8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- 8.1 Subvention pour le développement des collections de la bibliothèque 2019 – Respect des engagements
- 8.2 Reconduction – Entente avec la Chambre de commerce de Sainte-Adèle – Gestion de la Place des citoyens
- 8.3 Demandes de reconnaissance OBNL
- 8.4 Abrogation de la résolution 2014-126 – Politique de la bibliothèque Claude-Henri-Grignon
- 8.5 Approbation – Plan directeur des parcs
- 9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**
Aucun point
- 10. AVIS DE MOTION**
- 10.1 Futur règlement 1300 décrétant l'imposition de toutes les taxes et compensations pour l'année 2021
- 11. RÈGLEMENTS**
- 11.1 Règlement 1298 décrétant des tarifs de certains biens, services et activités pour l'exercice financier 2021 - ADOPTION
- 11.2 Règlement 1281-1 amendant le règlement 1281 relatif aux fausses alarmes - ADOPTION
- 11.3 Règlement 1299 décrétant un emprunt pour la réalisation de travaux de réfection et aménagement du garage municipal - ADOPTION
- 11.4 Règlement 1287-1 amendant le règlement 1287 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt – ADOPTION
- 11.5 Modifications du règlement 1219-1 – Annulation du solde résiduaire
- 12. DOCUMENTS DÉPOSÉS**
- 12.1 Dépenses effectuées en vertu du Règlement 1203 :
- a) Incompressibles – Fonds d'administration – 393 864,73\$ pour la période du 7 au 13 novembre 2020.
- b) Incompressibles – Fonds d'administration – 178 014,55\$ pour la période du 14 au 20 novembre 2020
- c) Incompressibles – Fonds d'administration – 1 705 864,41\$ pour la période du 21 au 27 novembre 2020

12. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- d) Incompressibles – Fonds d'administration – 3 343 611,95\$ pour la période du 28 novembre au 4 décembre 2020
 - e) Liste des comptes à payer au montant de 1 182 278,67\$ pour le mois d'octobre 2020
 - f) Engagements au montant de 315 676,48\$ pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2020.
 - g) Engagements au montant de 80 131,05\$ effectués en novembre 2020 pour l'année 2021
 - h) Liste au montant de 30 647,33\$ du mois de novembre des factures de moins de 2 000\$ ne nécessitant pas de bon de commande.
- 12.2 Dépôt des décisions de la Cour Supérieure et Cour d'appel – Enquête en éthique et déontologie en matière municipale
- 12.3 Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
Nadine Brière, mairesse
Roch Bédard, conseiller district 2
Robert Bélisle, conseiller district 3
Martin Jolicoeur, conseiller district 4
Frédérique Cavezzali, conseillère district 5
- 12.4 Dépôt délégation de pouvoir – Règlement 1203 – Embauche d'une surnuméraire à la bibliothèque
- 12.5 Dépôt du registre des déclarations en vertu de l'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* – Année 2020
- 12.6 Dépôt rapport – Disposition de biens meubles – Novembre 2020

13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

Règlement 1265, art.22

Tout membre du public qui pose une question orale doit :

- Débuter son intervention en s'identifiant avec son nom et prénom;
- S'adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
- Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
- Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance

La greffière et directrice des Services juridiques,

(s) Audrey Sénécal

Me Audrey Sénécal